

## CHARTRE ACADEMIQUE LYCEE DES METIERS

ENGAGEMENT	ACTIONS	STATUT E : exigence I : incitation
<p style="text-align: center;"><b>1</b></p> <p><b>Une offre de formations professionnelles construite autour d'un ensemble de métiers et de parcours de formation</b></p>	1.1 Afficher une offre structurée et cohérente en veillant aux complémentarités	E
	1.2 Anticiper et gérer les évolutions de l'offre de formation en fonction des données internes et externes	E
	1.3 Mettre à disposition des formés des documents de référence, des exemples repères de progression	I
	1.4 Etudier l'opportunité et la faisabilité des poursuites d'études	I
	2.1 Recenser les différents publics accueillis (scolaires, apprentis, adultes de la formation continue)	E
	2.2 Elaborer un livret d'accueil adapté aux différents publics (scolaires, apprentis, adultes de la formation continue)	E
<p style="text-align: center;"><b>2</b></p> <p><b>L'accueil de publics de statuts différents</b></p>	2.3 Présenter à chaque public la ou les formation(s) correspondant à son projet professionnel	E
	2.4 Informer les usagers sur la diversité des modalités d'accès à la certification selon leur statut	E
	2.5 Communiquer la disponibilité des moyens, des compétences, et des ressources aux responsables du Greta et aux autres partenaires	E
	2.6 Simplifier en tant que lycée ressource dans les processus de la VAE en lien avec le DAVA	E

ENGAGEMENT	ACTIONS	STATUT E : exigence I : incitation
<b>3</b> Un partenariat actif avec le tissu économique local et les organismes de proximité agissant dans les domaines de la formation professionnelle, de l'orientation et de l'insertion	3.1 Entretien et développer des partenariats avec le tissu économique local	E
	3.2 Entretien et développer des partenariats avec les organismes de proximité agissant dans les domaines de la formation professionnelle, de l'orientation et de l'insertion	E
	3.3 Conduire une veille active sur les évolutions technologiques, l'environnement économique et l'insertion professionnelle liée aux métiers	E
<b>4</b> L'organisation d'actions culturelles	4.1 Proposer des projets culturels ou artistiques	E
	4.2 Organiser des déplacements pédagogiques ou des échanges	E
	4.3 Soutenir les démarches d'associations	I
<b>5</b> La mise en œuvre d'actions visant à l'ouverture internationale	5.1 Proposer des projets internationaux	E
	5.2 Proposer des périodes de formation professionnelle à l'étranger	I

ENGAGEMENT	ACTIONS	STATUT E : exigence I : incitation
<p style="text-align: center;"><b>6</b></p> <p style="text-align: center;"><b>La mise en place et le suivi d'actions pour prévenir le décrochage scolaire et pour accueillir des jeunes bénéficiant du droit au retour en formation initiale prévu à l'article L. 122-2</b></p>	6.1 Mettre en œuvre un suivi individuel de formation pour les publics à besoin éducatifs particuliers	E
	6.2 Réaliser un bilan quantitatif et qualitatif du droit au retour en formation initiale	E
	6.3 Mettre en œuvre le parcours Avenir (solliciter les anciens élèves pour présenter les capacités d'insertion sur le marché du travail dans un secteur, s'appuyer sur les entreprises, les forums etc.)	E
	6.4 Favoriser la pratique du référent, de responsable de suivi (individuel ou en groupe d'intérêt)	E
	6.5 Enrichir, selon les publics, l'enseignement et la prévention des risques professionnels, des risques domestiques, de la sécurité routière, de l'éducation à la santé, de l'éducation à l'environnement et au développement durable	E
	6.6 Favoriser les associations d'anciens élèves, apprentis etc	I
	6.7 Réaliser un bilan des suivis de parcours de formation des formés	I
	6.8 Réaliser et exploiter des enquêtes d'insertion à 6 mois, 18 mois et le suivi de cohortes	E

<b>7</b>	
<b>Une politique active de communication</b>	
7.1 Mettre en œuvre des actions de promotion, de communication de l'offre de formation	E
7.2 Echanger sur les offres d'emploi ou de stage	E
7.3 Valoriser toutes les actions mises en œuvre par l'établissement	E
7.4 Informer sur l'offre de formation	E
7.5 Participer à la mise en œuvre de la 3 <sup>ème</sup> de découverte professionnelle et / ou être un centre de ressources pour l'option 3h de la découverte professionnelle en collège	E
7.6 Mettre à jour les contenus des outils de communication	E
7.7 Mettre en œuvre une politique de communication sur le label lycée des métiers	E